

Suscription de
15 juin, 1849.

affre Curt

Lettre à M. Lobbe
Favier

le 20 7^{bre}, 1849.



Guillotière, territoire
de Les Chabardiers, rue des
trois pierres, domicile de
Philippe Bouveret jardinier
adresse

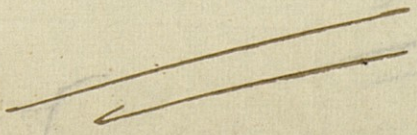
à Monsieur Lobbe Favier, aux
soies obligeaus de M. Bouveret Jardinier.

Votre zèle pour la Défense des accusés
politiques est parvenu jusques dans l'atelier
de votre serviteur qui a cru faire une bonne
action en vous envoyant un client, Curt
frère d'un détonu. Curt n'a visité de nouveau
pour m'annoncer votre absence pendant
un mois et n'a proposé de vous remplacer en
acceptant la Défense de son frère, le client
que je vous destinais.

Enhardi par vos nobles exemples de
vritable fraternité, j'ai osé me rapprocher de
vous en acceptant la Défense de ~~Curt~~
l'accusé Curt, ^{étant bien convaincu de son innocence.}

La cause du client de votre suppléant
était unisée à celle d'un autre accusé,
Friedrich Leboye (Pis) qui avait choisi pour
défenseur M. Pezani, avocat.

Les deux accusés domiciliés même
maison avaient contre eux le même fait
et se venaient tenu à charge.



l'accusé l'aloge défendu par un avocat,
a été condamné à deux ans.

C'est défendu par votre suppléant,
artisan, tisserand; mais animé de votre esprit
de fraternité évangélique, protégé par la même génie
qui vous ~~enferme~~ ^{éclairé} a été... accueilli.

Veuillez vous féliciter de vos exempts
et agréer les salutations ^{de votre} respectueuses
suppléant qui a l'honneur d'être

Monsieur l'abbé

Votre très humble serviteur